

Le problème qui nous occupe, c'est l'aptitude du gouvernement à diriger le pays et le fait qu'il règne un certain manque de confiance dans le pays et dans le gouvernement, et partout, dans notre économie, parce que le gouvernement n'a pas joué son rôle sur le plan économique.

A certains moments, le financement par l'augmentation du déficit est une bonne stratégie. Le problème, c'est que le gouvernement actuel applique les principes économiques keynésiens, si c'est le terme à employer, depuis le début des années 1970. En fait, il est juste de dire qu'il a commencé à adopter cette stratégie à l'époque où John «Déficit» Turner était ministre des Finances, soit du 28 janvier 1972 au 9 septembre 1975. Le déficit fédéral est passé de 702 millions au début de cette période à 5.463 milliards la dernière année financière où il était ministre.

M. Malone: C'est le tournant Turner.

M. Clark (Brandon-Souris): Mon collègue parle du tournant Turner. Malheureusement, c'est une direction dans laquelle on a entraîné le pays autrefois, au détriment de l'intérêt des Canadiens et du pays tout entier. A cause de ses erreurs, le gouvernement a perdu sa marge de manœuvre. Il a perdu la possibilité de réagir aux fluctuations économiques de l'heure. C'est pourquoi, dans la conjoncture actuelle, alors que le taux de chômage chez les jeunes se situe aux alentours de 20 p. 100 et que le gouvernement lui-même s'attend à ce que le taux de chômage global tourne autour de 10 p. 100 dans un avenir

Pouvoir d'emprunt—Loi

prévisible, il n'est plus en mesure d'élaborer de nouvelles politiques pour surmonter la crise.

Il a beaucoup été question d'innovation ces derniers temps. Malheureusement, j'ai l'impression que le gouvernement, à cause de ses folles dépenses et des mesures irresponsables qu'il a adoptées par le passé, n'a plus les moyens ni la latitude nécessaires pour mettre sur pied les nouvelles politiques dont le pays a tellement besoin. Le seul rayon d'espoir que nous puissions entrevoir, c'est la possibilité d'élections en août, en octobre ou en novembre. Nous serons prêts le moment venu. Nous nous réjouissons à l'idée d'instaurer enfin le genre d'administration rigoureuse dont le pays a tant besoin. Nous donnerons au pays un nouveau gouvernement que les Canadiens accueilleront à bras ouverts.

Puis-je dire qu'il est 18 heures?

M. le vice-président: La Chambre semble disposée à considérer qu'il est 18 heures. Je dois toutefois prévenir le député qu'il a épuisé son temps de parole.

M. MacDougall: Monsieur le Président, je me demande si nous ne pourrions pas dire qu'il est 18 heures.

M. le vice-président: Pouvons-nous considérer qu'il est 18 heures?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Comme il est 18 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à 11 heures demain, conformément aux dispositions de l'article 2(1) du Règlement.

(A 17 h 58, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)